

**Baromètre du commerce de gros :
Une croissance de 10,5% de l'activité sur l'année 2022 mais des inquiétudes sur les perspectives 2023**

Paris, le 24 mars 2023 – La Confédération des Grossistes de France (CGF) dévoile les résultats du baromètre d'activité du commerce de gros, établi en partenariat avec Xerfi Specific, qui permet de mesurer les évolutions d'un secteur clé de l'économie fort de 150 000 entreprises, 1 million de salariés et 850 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Sur les mois d'octobre, novembre et décembre 2022, le commerce de gros a cru de 9% par rapport à la même période en 2021. Sur l'ensemble de l'année 2022, la croissance globale du secteur atteint 10,5%. Cette nette progression, en particulier sur le 4e trimestre, est étroitement liée à la généralisation concomitante de la hausse des prix et coûts de production à laquelle les grossistes ont été confrontés. Elle s'explique aussi par un rebond de la consommation des consommateurs finaux, notamment sur la partie alimentaire.

Une telle performance cache malgré tout des craintes pour 2023 chez les professionnels du commerce de gros, avec une anticipation à la baisse sur le premier semestre 2023 quel que soit le secteur. Huit professionnels sur dix misaient notamment sur une hausse des tarifs fournisseurs lors des premiers mois de l'année 2023. Mais malgré cela, les entreprises souhaitent poursuivre leurs embauches et sont confrontées à de réelles difficultés de recrutement.

Une croissance soutenue, portée notamment par la performance des produits agricoles et alimentaires, strictement liée à la hausse générale des prix

Le baromètre révèle une nette tendance à la hausse de l'activité du commerce de gros sur le dernier trimestre 2022, comme pour l'ensemble de l'année, avec des différences à observer selon les branches :

- Produits agricoles et alimentaires : +12,5%
- Produits manufacturés : +10%
- Bâtiment, Industrie et Biens d'équipement : +7,5%
- Santé : 7,5%

L'inflation, qui a atteint 5,2% en moyenne en 2022 en France selon l'INSEE, a joué un rôle de premier plan. Pour les produits agricoles et alimentaires, les 12,5% de croissance de l'activité sont ainsi à mettre en perspective d'une augmentation de 12% des prix de l'alimentation sur la même période. Dans le même temps, les grossistes ont aussi été confrontés à une hausse sensible de 16,6% du coût logistique longue distance, avec un impact direct sur leurs opérations.

Une activité qui devrait se tendre en 2023, avec une inquiétude unanime des professionnels

Une majorité de grossistes anticipent désormais une dégradation de l'activité sur 2023, avec des craintes particulières liées à la hausse des tarifs des fournisseurs de marchandises (hors logistique et fonctionnement) que plus de huit professionnels sur 10 anticipent désormais. Les secteurs du Bâtiment, Industrie et Biens d'équipement, ainsi que ceux des Produits agricoles et alimentaires, anticipent les baisses les plus fortes. Les difficultés de recrutement, particulièrement sur des profils comme les chauffeurs livreurs, que 91% des entreprises grossistes ont déclaré avoir connues au 4T 2022, se poursuivront sur 2023.

Pour Philippe Barbier, Président de la Confédération des Grossistes de France (CGF) : « La mise en place d'un baromètre du commerce de gros était prioritaire. Cet outil répond à un besoin simple mais primordial : disposer d'informations trimestrielles qui permettent de quantifier notre activité, mesurer et objectiver son évolution et constater notamment la manière dont nos différents secteurs se comportent. La belle performance du commerce de gros sur 2022, avec une croissance annuelle de 10,5%, doit se comprendre et s'analyser à la lumière d'un contexte économique très particulier, riche d'incertitudes, d'événements inattendus comme la guerre russo-ukrainienne et caractérisé par une hausse des prix généralisée. Les grossistes ont su encaisser cet état de fait mais doivent désormais affronter 2023 avec de plus fortes appréhensions qu'il faut écouter. »

À propos de la Confédération des Grossistes de France (CGF)

À travers l'union de 30 fédérations, la CGF, Confédération des grossistes de France, est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du commerce de gros : la CGF représente 150 000 entreprises partout en France (dont 95% de PME) qui emploient 961 000 salariés et génèrent près de 850 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le secteur recrute chaque année 90.000 personnes et mobilise 60.000 camions. Plus d'informations : www.cgf-grossistes.fr